

Les parcs de loisirs français s'engagent dans le développement durable

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Mardi, 30 Octobre 2012 00:00 -

"Le SNELAC, Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels, vient de signer le 25 octobre dernier un protocole de partenariat avec François-Tourisme-Consultants pour accompagner ses membres vers une démarche globale de développement durable.

Le SNELAC représente plus de 230 adhérents en France, des grands parcs connus au niveau national comme des entreprises régionales ou familiales. « Les parcs de loisirs reçoivent un public familial et nous nous devons de nous engager dans un tourisme responsable » explique Arnaud BENNET, Président du SNELAC.

Afin d'accompagner ses membres dans leur démarche de développement durable, le SNELAC veille et développe des outils d'aide sur les bonnes pratiques environnementales. A ce jour, il souhaite encore aller plus loin dans la mise en place des démarches opérationnelles de progrès grâce à ce nouveau partenariat avec le cabinet-conseil François-Tourisme-Consultants (FTC), spécialiste du développement durable pour le tourisme.

A l'occasion de la conférence de presse du 25 octobre 2012 qui a réuni plusieurs parcs, Philippe FRANCOIS, Président de FTC a confirmé : « Certains parcs français sont effectivement déjà engagés dans une gestion responsable de leur entreprise. Citons par exemple, le Pal, parc d'attractions et parc animalier situé en Auvergne et le Grand Parc du Puy du Fou, tous deux certifiés Green Globe. D'autres sont en cours de certification ou ont fait part de leur souhait d'adhérer à une démarche de développement durable ». Désormais outil privilégié des adhérents du SNELAC pour leur démarche de développement durable, rappelons que Green Globe est une certification spécifiquement conçue pour le secteur du tourisme et permet aux organismes du secteur de progresser continuellement sur les piliers économique, environnemental et social du développement durable.

La conférence de presse fut également l'occasion de la remise officielle des certifications Green Globe aux parcs Le Pal et le Puy du Fou".

[en savoir plus](#) [[PDF - 158 Ko](#)]

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Les parcs de loisirs français s'engagent dans le développement durable](#)